



Association des Régates Choletaises
Port de Ribou
Tél : 02 41 71 17 90
Email : archolet@club-internet.fr

L'ARC vous propose de louer des voiliers,
des cours particuliers et/ou collectifs
sur tous supports (dériveur, catamaran,
ainsi que handivoile),
encadré par un moniteur
diplômé de la Fédération Française de Voile.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 41 71 17 90
ou par mail : archolet@club-internet.fr

À partir du 12 juin - uniquement sur réservation

PASSEZ UN BON MOMENT SUR L'EAU

Vous venez passer vos vacances à Cholet et vous cherchez une activité ludique et sportive pour vous ou vos enfants ? Ne cherchez plus !

L'Arc propose des sessions de voile variées pour répondre à toutes les demandes :

- Des **locations**
- Des **cours particuliers** : un mono rien que pour vous !
1 guide, 1 élève : le top pour mettre un coup de boost à sa maîtrise de la voile !
Quelque soit le support, le mono vous accompagne sur le spot et vous livre les conseils adaptés à votre niveau et à vos envies.
- Des **cours semi-collectifs**
- Vous êtes 2, 3, ou 4... en famille, entre amis, entre collègues ? Vous cherchez à découvrir la voile ou à progresser ? Optez pour **LA SESSION** ! Un mono rien que pour vous et vos proches (10 personnes maximum).

Tarifs des locations et des cours

Planche à voile	Location 2 heures : 35 € Cours 2 heures : 45 €
Bug	Location 2 heures : 35 € Cours 2 heures : 45 €
Laser (mono)	Location 2 heures : 35 € Cours 2 heures : 45 €
Laser Vago (double)	Location 2 heures : 40 € Cours 2 heures : 50 €
Catamaran (double)	Location 2 heures : 50 € Cours 2 heures : 60 €
Lookout, Sun 2000 (4 personnes)	Location 2 heures : 60 € avec skipper

Les conditions : Une fiche d'inscription individuelle doit être remplie au départ de la location (autorisation parentale pour les mineurs obligatoire). Un animateur vous guide dans vos choix afin d'optimiser votre temps de pratique, il vous informe des conditions de navigation (météo et fréquentation du plan d'eau), il vous informe sur les zones de navigation ouvertes à la pratique libre. Un équipement obligatoire est nécessaire pour la navigation libre : port de la brassière de sécurité obligatoire/fournie par le club. Un règlement des pratiques libres et locations est consultable sur place.

Si vous souhaitez naviguer en famille, le moniteur du club vous orientera sur un bateau adapté aux conditions du jour.